Sujet: [INTERNET] Avis projet PV Cheppes-la-Prairie (51240) - PC 05114822 00003 SAS URBA

17

De: > f.andrade (par Internet) < f.andrade@audrr.fr>

Date: 28/10/2022 à 17:23

Pour: "geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr" < geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>, STEVANCE

Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Copie à : Amandine CREPIN <a.crepin@audrr.fr>

Bonjour Mme CANDUZZI.

Nous vous remercions d'avoir sollicité l'avis de la Mission.

Le projet de parc photovoltaïque situé au lieu-dit sur la Pâture à Cheppes-la-Prairie, que vous nous avez transmis pour avis par courriel du 13/10/2022, n'appelle pas de remarques de notre part dans la mesure où ce projet, du fait de ses caractéristiques (site d'implantation, hauteur des installations et constructions, traitement paysager des abords...) ne semble pas avoir d'incidences potentielles sur la protection de la VUE du Bien et de la zone d'engagement.

Restant à votre disposition, Bien cordialement.

Francisco ANDRADE
Urbaniste OPQU ®
Chargé de Mission Urbanisme, Patrimoine et Embellissement
Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
C/o Agence d'urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme - CS 90 000
51084 Reims cedex - France
Tél. +33 (0)3 26 77 42 81
Port. : +33 (0)6 71 53 36 77
fandrade@champagne-patrimoinemondial.org

Signature mail CMC de Champagne

bandeau mail mission